

Quoi de neuf ?

numéro 204

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

- 9 Coopération au développement et aide humanitaire, les nouvelles frontières
- 13 **DOSSIER SPÉCIAL** Compte rendu de l'atelier de la DDC sur le *country ownership*
- 18 Impact du Covid sur les projets : résultats du sondage



Dominique Rossier lors de l'Assemblée générale du 24 mars, au cours de laquelle elle a été élue à l'unanimité.

© David Wagnières

Mes cinq priorités pour la FGC

ÉDITORIAL

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation que je reprends la présidence de la FGC, convaincue que la Fédération est un fantastique lieu d'échanges, de formation et d'action, et qu'elle a un rôle essentiel à jouer pour réunir la diversité des ONG actives à Genève dans le développement, penser la coopération de demain et mettre en œuvre des projets pertinents et efficaces.

Dans un monde fragilisé par une augmentation des inégalités, une reconfiguration des équilibres politiques et de rapides changements climatiques, voici mes cinq priorités pour les années à venir. Celles-ci s'inscrivent dans l'actuel Programme stratégique de la FGC.

1. ÉLARGIR LE CERCLE DES OM ET DES BÉNÉVOLES

Premièrement, il s'agit de nous donner les moyens de maintenir la diversité et le dynamisme de nos organisations membres (OM) tout en accueillant de nouvelles associations et en conservant notre label de qualité, fruit du travail qui nous réunit depuis plus de 50 ans. Pour cela, un programme de formation adapté aux besoins des nouvelles OM est proposé pour

leur permettre de mieux comprendre les exigences de la FGC. J'appelle nos membres à profiter de cet espace de qualité, qui permet un partage de connaissances. Il est ouvert à tous et toutes sans conditions, salarié-e-s et bénévoles des OM.

2. RENFORCER LES PROCESSUS PARTICIPATIFS

Après la longue période durant laquelle la crise sanitaire nous a contraints à travailler à distance, le deuxième axe consiste à dynamiser les moments de rencontre en présentiel, de partage et de débats. Ils doivent nous permettre d'évaluer nos résultats, d'innover et de nous projeter dans l'avenir. Cela permettra de construire progressivement les fondations de notre prochain programme stratégique 2025-2028.

3. IMPLIQUER DAVANTAGE NOS PARTENAIRES DANS LA RÉFLEXION

Un troisième enjeu, qui devrait être un fil conducteur de nos actions, vise à ce que les partenaires des OM sur le terrain contribuent toujours plus à la conception des projets pour mieux

s'approprier les actions de développement. Il est de notre responsabilité de nous aligner sur les priorités de nos partenaires et de réfléchir en quelque sorte à notre juste place dans le cadre de la coopération au développement. C'est un débat que nous devons mener avec courage et lucidité pour construire de solides partenariats dans les pays d'intervention.

4. ARTICULER LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

Un autre défi est la compréhension et la mise en œuvre du nexus, cette approche qui vise une meilleure articulation entre coopération, action humanitaire et maintien de la paix. Comment agir dans des contextes fragilisés et en crise de manière complémentaire et efficiente ? Que signifient ces nouvelles collaborations pour nos OM et leurs partenaires de terrain et comment adapter nos pratiques et nos outils de mise en œuvre ? Dès ce printemps, nous entamons la réflexion avec l'organisation d'un café-débat le 19 mai et d'une conférence-débat le 24 mai à et avec l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). Cette dernière réunira des acteurs du monde académique, politique et du tissu associatif (lire en page 9).

5. APPROFONDIR LE DIALOGUE AVEC LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Enfin, nous avons la responsabilité de poursuivre le dialogue constructif mis en place avec nos partenaires institutionnels au niveau fédéral, cantonal et communal. Ces relations doivent nous permettre de consolider une vision commune de la coopération, de nourrir des relations de confiance et de nous inscrire dans une vision partagée des Objectifs de développement durable (ODD).

Pendant neuf ans, René Longet a mis toutes ses compétences et son énergie pour faire grandir et rayonner la Fédération et nous lui en sommes infiniment reconnaissant·e·s. J'entends poursuivre dans le même esprit et avec la même conviction. La force de la Fédération est de pouvoir compter sur le dynamisme de ses organisations membres à Genève en partenariat avec des acteurs de la société civile du Sud, d'un Secrétariat compétent et engagé et d'instances qui travaillent sans relâche pour réaliser des projets pertinents et en cohérence avec nos valeurs. La rencontre de citoyen·ne·s à citoyen·ne·s du monde est certainement notre principale source d'inspiration et de motivation. ■

Dominique Rossier, Présidente de la FGC

Ovations au président sortant et à la nouvelle présidente lors de l'Assemblée générale du 24 mai 2022.





Passage de témoin lors de l'AG du 24 mars 2022 entre René Longet, président de la FGC depuis 2013, et Dominique Rossier, nouvellement élue.

©David Wagnières

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dominique Rossier prend la présidence de la FGC

L'Assemblée générale (AG) du 24 mars 2022 a élu à l'unanimité Dominique Rossier comme présidente de la FGC. Elle succède à René Longet, qui était à la tête de la Fédération depuis 2013. Les membres des instances qui se présentaient aux élections générales ont été réélus tandis que de nouveaux et nouvelles membres sont entrés au Conseil et dans les commissions.

A l'unanimité, Dominique Rossier a été élue présidente de la FGC lors de l'Assemblée générale (AG) du 24 mars 2022. Membre du Conseil de la Fédération, coprésidente de la Commission technique en charge d'analyser et de suivre les projets de développement jusqu'à son élection à la tête de la FGC, Dominique Rossier est une experte reconnue en coopération au développement. Elle est chargée d'enseignement en études du développement à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), directrice du cours de gestion stratégique de projets de développement au sein de la formation continue et responsable académique pour l'Afrique francophone de l'Executive Master en politiques et pratiques du développement. Elle succède à René Longet, président de la FGC depuis le 1^{er} février 2013 qui avait annoncé qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat lors de l'AG du 18 mars 2021.

Elle a pris ses fonctions le 25 mars 2022. « C'est une chance pour la FGC que Dominique Rossier reprenne la présidence, a commenté René Longet lors du passage de témoin. Dominique a une excellente connaissance de la coopération au développement et du terrain, et donc une grande crédibilité dans ce domaine ; elle a aussi une habileté politique et institutionnelle qui font que la Fédération est entre de bonnes mains ».

Dominique Rossier a consacré une importante partie de sa vie professionnelle à la coopération au développement. Après des études de droit à Genève et d'aménagement du territoire à l'EPFZ, elle a d'abord travaillé quelques années à Genève comme urbaniste à la Fondation pour l'aménagement des Grottes avant de partir pour douze ans en Afrique dans plusieurs pays du Sahel où elle a travaillé dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire avec un focus particulier sur les processus parti-

cipatifs : pour une municipalité au Cap-Vert d'abord, puis comme chargée de programme dans le cadre d'agences bilatérales de coopération et d'associations au Cap-Vert, Mali, Sénégal, Niger et Burkina Faso. À son retour en Suisse, elle a complété sa formation par un master en études du développement de l'IHEID.

Importance des processus participatifs

« La mise en œuvre de processus participatifs et de décentralisation au service du bien-être des populations, ainsi que les questions de gouvernance, constituent des fils conducteurs de ma carrière », a expliqué Dominique Rossier. Ceci dans les domaines professionnels et associatifs. À son retour d'Afrique, Dominique Rossier s'est ainsi rapprochée de la FGC : elle y est active à titre bénévole depuis 20 ans, d'abord au sein d'organisations membres, puis comme

membre de la Commission technique (CT), ensuite comme coprésidente de cette instance et membre du Conseil depuis avril 2014. « La FGC représente un espace unique d'échanges, de partage d'expériences, de formation et d'action sur les thématiques du développement. Elle joue un rôle essentiel pour penser la coopération de demain et réunir la diversité des ONG actives à Genève dans ce domaine », estime-t-elle.

Dans son discours devant l'AG, la nouvelle présidente a fait part de ses réflexions sur plusieurs enjeux importants pour l'avenir de la coopération dans un monde changeant qui fait face simultanément à des crises sanitaires, climatiques et sécuritaires ; la discussion sur les articulations entre la coopération au développement et l'action humanitaire, qui seront débattues lors du café-dé-

bat du 19 mai (lire en p. 10) et lors de la conférence-débat du 24 mai (lire en p. 9), constitue le premier champ de réflexion accompagné par la nouvelle présidente. Dominique Rossier a également partagé les axes institutionnels qu'elle souhaite développer (lire son éditorial en première page).

Remerciements à René Longet

À la suite de cette élection, la FGC a pris congé de René Longet. Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC, a rappelé qu'au « fil des ans, René a su construire des relations de confiance avec les pouvoirs publics, augmenter les financements pour la période quadriennale et participer à la révision des procédures de gestion. Pour cet homme de communication, l'information et la sensibilisation ont figuré au

cœur de son engagement à la FGC. Par ses contacts, l'émission *Esprit solidaire* a pu voir le jour et ses relectures pointues ont participé à la rigueur des publications éditées ces dernières années ». Dans son discours de départ, René Longet a rappelé qu'il s'agit pour la FGC de « prendre grand soin de chaque maillon de la chaîne de solidarité qui va du citoyen-contribuable ici jusqu'au bénéficiaire là-bas, bénéficiaire qui est en relation avec le partenaire de terrain de l'organisation membre, qui, elle, est en relation avec la FGC : un maillon qui fait défaut met en cause toute la chaîne » (lire son discours complet ci-dessous). Au moment de la passation des pouvoirs, la nouvelle présidente et le président sortant ont été longuement et chaleureusement applaudis, et les remerciements ont été nourris. ■



« Partir, c'est toujours un moment d'émotion »

Voici le message de **René Longet** lors de sa prise de congé à l'AG du 24 mars 2022 :

Chères amies, chers amis des OM et des instances de la FGC,

(...) Vous m'avez élu à la présidence de la FGC le 22 novembre 2012 avec entrée en fonction au 1^{er} février 2013, et je vais la quitter ce soir. Quitter, partir, c'est toujours un moment d'émotion, un passage du témoin aussi. Et là pour le passage du témoin, vous avez fait le bon choix, en élisant tout à l'heure à l'unanimité comme présidente Dominique Rossier.

Donc voici dix ans, la FGC cherchait un président. Un premier choix avait été fait, la personne avait été retenue, c'était un élu politique. Il n'a finalement pas pu accepter, étant devenu dans l'intervalle conseiller personnel d'une membre de l'exécutif de la Ville de Genève. Il fallait donc poursuivre la recherche, il est vrai que l'on trouve rarement du premier coup.

C'est notre regretté ami Ousmane Dianor qui m'avait approché. Nous avons fait connaissance lors d'une séance de la Commission développement durable et aide au développement du Conseil municipal d'Onex et visiblement, il avait appré-

cié, comme représentant de la FGC, mon positionnement sur le sujet.

C'est vrai que comme magistrat municipal, j'avais mis un point d'honneur que ma commune passe de 0,2% pour la solidarité internationale, au 0,7% indiqué par la loi cantonale. Je m'étais alors dit que si Onex pouvait le faire, toutes les collectivités publiques genevoises pouvaient y arriver.

Comme président, j'ai donc pu particulièrement personifier ce lien, qui est au cœur de notre réalité institutionnelle, entre ces deux légitimités essentielles de toute démocratie qu'est la légitimité des personnes élu-e-s par les citoyennes et citoyens pour gérer les affaires publiques, celle des citoyennes et citoyens engagés au sein de la société civile.

Rôle qui me correspondait bien, car j'ai toujours été un passeur entre ces deux mondes : j'ai exercé durant près de 40 ans des mandats électifs aux trois niveaux de notre État – commune, Canton, Confédération – tout en étant constamment actif et engagé dans la société civile. Et durant ces presque dix ans passés ensemble, c'était précisément cet ajustement, ce juste

équilibre à trouver entre ces deux légitimités qui était souvent au centre de nos préoccupations.

« COMME MAGISTRAT MUNICIPAL, J'AVAIS MIS UN POINT D'HONNEUR QUE MA COMMUNE PASSE DE 0,2% POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, AU 0,7% INDIQUÉ PAR LA LOI CANTONALE. »

Nous nous étions un peu trop repliés, à mon sens, sur nos certitudes, sur notre légitimité morale à nous, et il a fallu re-définir les bonnes façons pour trouver à mieux nous déployer dans le cadre qui est le nôtre.

À cette fin, nous nous sommes donnés de nouveaux moyens d'occuper l'espace public, par des partenariats qui nous renforcent, renforcent notre crédibilité et la visibilité de notre message, et par une série d'outils de communication qui, depuis, ont confirmé leur pertinence et ont donné leurs fruits.

Soulignons que cette exigence d'excellence et d'efficacité fait aussi partie des critères d'appréciation de vos projets d'information, puisqu'on leur demande d'« être en mesure de sensibiliser un large public ».

La meilleure représentation de ce que nous sommes est bien cette chaîne de la solidarité, celle que notre logo représente, qui va du citoyen-contribuable ici jusqu'au bénéficiaire là-bas, bénéficiaire qui est en relation avec le partenaire de terrain de l'OM, qui elle est en relation avec la FGC.

FGC qui facilite pour ses OM le partage des savoirs et des pratiques, recherche pour elles les financements auprès de collectivités publiques qui nous confient une partie de leurs engagements de solidarité internationale. Engagements qui sont fonction du soutien actif, ou au moins passif, des citoyennes et citoyens.

« IL N'Y A PAS D'AUTRE SOLUTION QUE DE GÉRER ÉQUITABLEMENT NOS INTERDÉPENDANCES »

Au cœur du dispositif : la FGC, qui doit assurer les meilleurs liens d'une part avec ses OM, et en tout premier garantir la qualité des projets et leur suivi, et d'autre part avec nos bailleurs de fonds. En l'occurrence, il ne s'agit pas que des administrations ou des exécutifs, mais aussi des parlements, qui finalement décident des budgets, comme nous l'avons vécu en négatif en janvier 2014 et en positif en mai 2021.

À ce sujet, vous aviez mandaté le Conseil, en novembre 2013 déjà, « de prendre toutes mesures en vue d'accroître la légitimité de la solidarité internationale, de la coopération au développement et de l'action de la FGC, au sein du grand public et des décideurs politiques de toute obédience ».

Il s'agit en effet de prendre grand soin de chaque maillon de cette chaîne de liens, car un maillon qui fait défaut met en cause toute la chaîne, une relation qui se fragilise fragilise le tout.

La clé est l'adhésion de la population à des valeurs humanistes, le partage de la perception que nous sommes tous sur la même Planète, qu'il n'y a qu'un seul monde, pour reprendre l'excellent titre du magazine de la DDC – qu'il s'agisse des bases naturelles de nos existences ou de la gestion de nos interdépendances.

Car on peut vouloir se replier sur soi, mais l'état du monde va nous rattraper, et il n'y a pas d'autre solution que de gérer équitablement nos interdépendances. Ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas été bien gérées qu'on peut les ignorer et se réfugier dans



René Longet et Catherine Schümperli Younossian après l'hommage que la secrétaire générale a rendu au président sortant.

un fallacieux oubli de ses responsabilités. À une époque marquée par la montée des périls, en termes de gouvernance nationale et internationale, en matière environnementale, au niveau social avec la montée des inégalités et des frustrations, notre engagement en tant que FGC, votre action à votre niveau en tant qu'OM, sont plus nécessaires que jamais.

Je vous remercie infiniment pour notre fructueuse collaboration durant toutes ces années, y compris pour les moments de désaccord et de critique, car sans se dire les choses, sans échanger sur les perceptions et les perspectives, on ne construit rien de durable.

Donc merci aussi pour la franchise qui a toujours marqué nos interactions, au cours d'une vie associative faite d'échanges et de débats, puis de décisions démocratiques. Secrétariat, membres des commissions, collègues du Conseil, OM, vous tous et toutes formez une magnifique équipe, grâce à vous, le réseau FGC, communauté d'apprentissage, communauté de valeurs, communauté d'action, est en bonne forme, a bonne presse, sa contribution est largement reconnue, est solide et cela nous permettra de continuer à rayonner dans la société genevoise et de pouvoir affronter

l'imprévu – car tout ce qui était prévisible a été pris en compte, dans notre stratégie, dans nos accords-cadre, dans notre Manuel, autant de socles solides pour la suite. Dans tout cela, soyons toujours conscients qu'on n'a jamais raison tout seuls.

Ne jamais se reposer sur ses lauriers, savoir aussi que pour rester soi-même, il faut savoir changer.

Un merci tout particulier à toi Catherine, nous avons eu tant de choses à partager, organiser, prévoir, imaginer, c'était toujours un très pertinent et efficace échange durant notre excellente et stimulante collaboration de quatre ans et demi.

J'aimerais également remercier deux autres secrétaires généraux, Olivier Berthoud, avec qui j'ai partagé de manière très positive même si cela ne fut que pour huit mois, et Maribel Rodriguez avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler ensuite durant trois ans et demi ; la FGC leur doit beaucoup à tous les deux, ne les oublions pas.

On ne se reverra donc plus aux AG ou au Conseil, mais je resterai toujours votre ambassadeur, l'ambassadeur d'une des composantes fortes de la Genève solidaire et citoyenne.

Longue vie à la FGC et plein succès à vous tous au service d'une cause essentielle !

Nouveaux et nouvelles membres élu·e·s dans les instances

L'AG du 24 mars 2022 a été l'occasion de renouveler l'ensemble des instances de la FGC lors des élections statutaires bisannuelles. Les membres des instances qui se représentaient pour un nouveau mandat ont toutes et tous été confirmé·e·s. Les nouveaux et nouvelles candidat·e·s ont été élu·e·s. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue à la FGC.

Anne SIMON

Élue au Conseil de la FGC



Anne Simon, secrétaire générale de SeCoDév depuis trois ans et commissaire technique sortante, a été élue au Conseil. Après avoir commencé son parcours professionnel dans le secteur privé, Anne Simon a ensuite évolué vers des activités de conseil auprès de gouvernements de pays émergents avant de se diriger vers la coopération au développement, guidée notamment par un souhait de combattre

les inégalités. Avant d'entrer chez SeCoDév, elle a notamment travaillé pour une fondation active dans la prévention et la protection des enfants-soldats dans la région des Grands-Lacs, en Afrique. ■

Ester DROSS

Élue coprésidente de la Commission technique



Ester Dross, jusque-là membre de la Commission technique en est devenue coprésidente en remplacement de Dominique Rossier ; de ce fait, elle est également entrée au Conseil. Ester Dross possède notamment une expertise dans les questions de genre, de protection et de violence, s'agissant notamment de la prévention des abus, de l'exploitation et du harcèlement sexuel. Plus globale-

ment, elle a une expérience professionnelle dans les secteurs humanitaires, des droits humains et du développement depuis 30 ans. Elle est actuellement chargée de mission pour plusieurs ONG. ■

Philippe MARTIGNANO

Élu à la Commission technique



Philippe Martignano, membre de Glocal impliqué en particulier dans les projets de l'association menés à Madagascar, a été élu à la Commission technique. Au bénéfice d'une formation en éducation et pédagogie, Philippe Martignano possède une importante expérience de mise en place et de suivi des projets, de gestion financière, humaine et administrative. Il travaille actuellement pour l'association Appartenances à Lausanne. ■

Marion PETROCCHI

Élue à la Commission d'information



Marion Petrocchi, chargée de communication événementielle pour le bureau genevois d'Helvetas, a été élue à la Commission d'information. Elle possède une forte expérience dans l'organisation d'événements (le projet Cinéma Sud, l'exposition Global Happiness, par exemple), dans la gestion de projets, la communication et la recherche de fonds. Elle a aussi travaillé pour APRÈS-GE, le réseau

de l'économie sociale et solidaire et possède une formation et une expérience de journaliste. ■

Sonia RODRIGUEZ

Élue à la Commission d'information



Sonia Rodriguez, directrice de la communication et de la recherche de fonds de Philea, a également été élue à la Commission d'information. Imprégnée par la culture de l'audiovisuel et des médias sociaux, elle a occupé plusieurs postes au sein d'organisations de coopération et de développement mettant en œuvre des compétences de communication et d'information du public, par exemple auprès

de Pharmaciens sans frontières Suisse ou du Centre international pour la paix et les droits de l'homme à Genève. ■



Deux nouvelles organisations membres entrent à la FGC

À l'issue du processus d'admission qui s'est déroulé en 2021 et au début de l'année 2022, deux nouvelles organisations sont entrées à la FGC : Kaicedra et Unis avec le Togo (UAT). Kaicedra s'est pré-

sentée pendant l'Assemblée générale, du 24 mars. Unis avec le Togo le fera lors de la prochaine AG, le 24 novembre 2022.

Bienvenue à la FGC!

Une vingtaine d'associations avaient

demandé des renseignements au sujet d'une admission ; huit d'entre elles ont envoyé un dossier de candidature. Le processus d'évaluation des dossiers s'est déroulé durant l'automne 2021. ■

KAICEDRA

Kaicedra soutient des initiatives communautaires au Burkina Faso depuis 2010 principalement dans l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et la mobilité des femmes.



Kaicedra soutient des communautés rurales au nord du Burkina Faso dans quatre domaines principaux : l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et la mobilité des femmes.

Elle travaille en collaboration avec des partenaires locaux et appuie des villages burkinabés pour mettre en place leurs propres projets et initiatives. Parmi les exemples de soutien : la scolarisation d'enfants, les soins gratuits pour les enfants et les personnes vulnérables, le subventionnement de vélos à prix social pour des femmes qui désirent travailler et pour des filles dont l'école est à plus de huit kilomètres de la maison, la construction et la gestion d'un centre culturel pour les jeunes, comprenant notamment une bibliothèque, un centre d'étude et de soutien scolaire ou un ciné-club.

Plus d'informations : www.kaicedra.org

UNIS AVEC LE TOGO

L'association Unis avec le Togo est active dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement au Togo.



Depuis 1997, l'association Unis avec le Togo est active dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement au Togo. Parmi les actions menées dans la santé : le soutien aux femmes, mères et enfants, des soins aux malades, la distribution de médicaments, la renutrition des plus faibles ; dans le développement médical : la construction de centres de santé et de maternités, l'installation et l'entretien du matériel médical, la recherche et la formation ; dans l'éducation : la construction et l'entretien de bâtiments scolaires, le soutien à la formation continue des enseignant-e-s, l'alphabétisation des enfants, et pour certain-e-s, la préparation à la poursuite de leur formation scolaire dans les collèges et lycées togolais.

Plus d'informations : www.uatsuisse.ch

APPEL AUX CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS D'INFORMATION ET DE PARTAGE DES SAVOIRS

Nous lançons un appel à participation pour les Commissions d'information et de partage des savoirs. Les offres détaillées figurent sur le [site web de la FGC](#). Instances d'analyse et de suivi des projets, ces commissions sont un lieu d'échange de connaissance entre spécialistes de la coopération, de l'information et de la gestion des connaissances. Elles offrent de belles opportunités de développer des compétences et des relations interpersonnelles.

Informations pratiques

- Si une collaboration vous intéresse, merci d'adresser lettre de motivation et CV à Dominique Rossier, présidente de la FGC, à : dominique.rossier@graduateinstitute.ch
- Délai : vos candidatures doivent arriver au moins trois mois avant l'AG du 24 novembre 2022, **soit au plus tard le 24 août 2022.**



LA FGC RECHERCHE UN CIVILISTE



La FGC engagera un civiliste en septembre 2022 pour une période de six mois. L'offre d'emploi complète est consultable sur le [site de la FGC](#).

RÉSERVEZ LA DATE!



La prochaine AG de la FGC aura lieu le **24 novembre 2022**, à la Maison internationale des associations (MIA).

Nouveau graphisme pour le Rapport annuel 2021

Le Rapport annuel 2021 est édité dans une nouvelle formule qui marque la première année d'activités de la période quadriennale 2021-2024.



La publication, désormais publiée en format à la française, est structurée en trois parties :

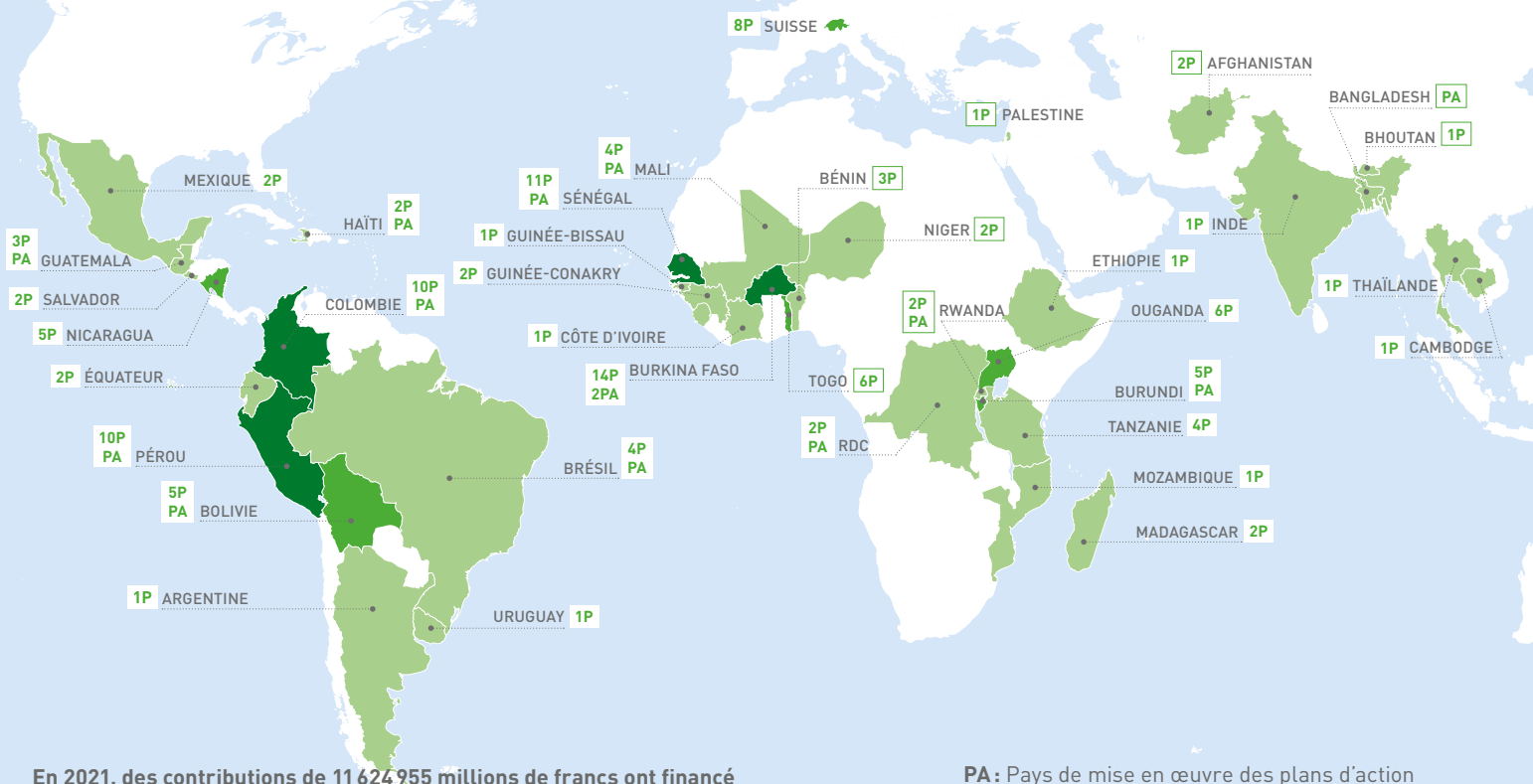
- **la première** retrace les activités de la FGC durant l'année écoulée ;
- **la deuxième** présente l'infographie et la liste des trois plans d'action et des 124 projets de développement, d'information et de partage des savoirs financés en 2021, avec plusieurs focus sur des actions menées dans ces trois

domaines, par exemple pour assurer une gestion durable des déchets au Sénégal, soutenir l'autonomie financière des femmes au Burkina ou améliorer la santé des mères et des nouveau-nés au Guatemala ;

- **la troisième** s'attarde sur les données institutionnelles, en particulier les contributions reçues de nos partenaires financiers et les comptes ; elle présente les membres de nos instances bénévoles et l'ensemble de nos OM.

En parcourant ses pages, vous retrouverez également les résultats du sondage mené pour évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les projets (lire aussi en p. 18), la liste des émissions *Esprit solidaire* sur Léman Bleu, les principaux enseignements du baromètre de la solidarité internationale, les principales données financières et les comptes, ainsi que la contribution des projets soutenus à la réalisation des ODD. ■

Les projets financés par l'intermédiaire de la FGC en 2021



En 2021, des contributions de 11 624 955 millions de francs ont financé 3 plans d'action (PA) et 124 projets (P) d'organisations membres :

- 3 plans d'action en Afrique, en Amérique latine et en Asie
- 115 projets de développement en Afrique, en Amérique latine et en Asie
- 7 projets d'information en Suisse
- 1 projet de partage des savoirs
- 1 projet de plateforme thématique (souveraineté alimentaire)

PA : Pays de mise en œuvre des plans d'action

P : Nombre de projets financés dans le pays

- 1-4 projets
- 5-8 projets
- 9+ projets



Approvisionnement en eau à Niambia, village malien du Pays Dogon dans la région de Mopti, une zone sujette à de fortes tensions entre groupes armés.

CONFÉRENCE - DÉBAT

Coopération au développement et aide humanitaire, les nouvelles frontières



24.05.2022 | 18h30 - 20h30

Auditorium Pictet, Maison de Paix (IHEID)
Chemin Eugène-Rigot 2, 1211 Genève

Inscription : bit.ly/3MtLD2B

La coopération au développement et l'action humanitaire représentent deux domaines de la solidarité internationale, à la fois distincts et proches. La première visant à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires de manière durable ; la seconde opérant en situation de crise pour assister les victimes. Si la question de leur articulation est discutée depuis les années 1990, la conjonction des crises sanitaire, climatique et sécuritaire ces dernières années donne une actualité supplémentaire à la discussion. Dans ces conditions, comment doivent-elles ajuster leurs activités afin d'augmenter l'efficacité et la pertinence de l'aide ?

La FGC, en partenariat avec l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), propose une conférence-débat sur ce thème.

18:30 ACCUEIL ET INTRODUCTION

- > **Marie-Laure Salles**, directrice de l'IHEID
- > **Catherine Schümperli Younossian**, secrétaire générale de la FGC

18:50 CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

- > **Jacques Forster**, professeur honoraire de l'IHEID, ancien vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, auteur de la série d'ouvrages *Coopération Nord-Sud : la solidarité à l'épreuve* parus en 2021 aux Éditions Livreo-Alphil.

19:10 DÉBAT

- > **Derek Müller**, chef de la division MENA-D et responsable des questions concernant la fragilité, les conflits et les droits de l'homme à la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
- > **Robert Messe**, étudiant de l'Executive Master en politiques et pratiques du développement (DPP'22) et administrateur en charge du terrain pour l'UNHCR au Tchad
- > **Dominique Rossier**, présidente de la FGC et chargée d'enseignement à l'IHEID

20:10 QUESTIONS ET ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC

20:30 RÉSEAUTAGE AUTOUR D'UN APÉRITIF

MODÉRATION : **Liliana Soler-Gomez**, coordinatrice académique pour l'Amérique latine de l'Executive Master en politiques et pratiques du développement de l'IHEID

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION
Mettons le monde en mouvement

GENEVA
GRADUATE
INSTITUTE
INSTITUT DE HAUTES
ÉTUDES INTERNATIONALES
ET DU DÉVELOPPEMENT
GRADUATE INSTITUTE
OF INTERNATIONAL AND
DEVELOPMENT STUDIES



Cafés-débats et formations : à vos agendas !



Café-débat du 19 mai 2022

Espace d'échange en matière
de sécurité sur le terrain

La question de la sécurité sur le terrain, au sein des projets et pour les partenaires locaux, est une préoccupation récurrente pour les organisations membres (OM) de la FGC et de plus en plus prégnante selon les régions dans lesquelles les projets sont mis en œuvre.

Pour répondre à la demande de plusieurs OM, le café-débat du 19 mai ouvrira un espace d'échange interne autour de ces questions. Plusieurs sujets seront abordés : le contexte sécuritaire difficile de certains pays, les conséquences que cela peut engendrer à la fois pour les populations concernées, les partenaires et les OM. Des exemples concrets sur l'adaptation des projets et le développement de compétences ou de procédures spécifiques pour le déroulement des missions sur le terrain seront amenés à travers les témoignages d'Helvetas, SeCoDev et de Tourism for Help. Vous êtes toutes et tous invitées à participer à cette discussion afin de partager vos propres expériences et poser vos questions. ■

Intervenant-e-s :

- Frédéric Baldini, responsable du bureau romand d'Helvetas
- Anne Simon, secrétaire générale de SéCoDev
- Alberto Rotundo, Tourism for Help



INFOS PRATIQUES

- **Le vendredi 19 mai 2022, de 12h30 à 14h00.**
- En présentiel (dans les locaux de la FGC) et par visioconférence
- À l'intention des OM et des instances de la FGC et du FEDERESO
- [Inscription sur le site de la FGC](#)



Café-débat du 23 juin 2022

Comment assurer la relève et la
pérennité d'une organisation ?

Café-débat organisé en collaboration avec APRÈS-GE, le réseau de l'économie sociale et solidaire, et la Maison internationale des associations (MIA).

- Comment préparer le départ des fondateur-trice-s d'une organisation ?
- Comment assurer la relève en matière de gouvernance et de transmission de l'information ?

Pour discuter de ces questions, nous vous invitons au café-débat des bonnes pratiques dédié à la question de la relève dans les organisations et les associations. Nous accueillerons à cette occasion des organisations qui partageront les défis et les succès rencontrés face à cette réalité. Ce sera aussi l'occasion de revenir sur les enjeux en matière de gouvernance avec un éclairage issu de travaux de recherche basés sur la pratique. Venez profitez de ce partage de bonnes pratiques, discuter de vos expériences et poser vos questions sur cette thématique qui concerne toutes les structures. ■

Intervenant-e-s :

- Christiane Gradis, fondatrice de Traditions pour Demain
- André De Farias, membre de la coordination/direction, réalise
- Anne Perriard, sociologue, HETS-Genève



INFOS PRATIQUES

- **Le jeudi 23 juin 2022, de 12h30 à 13h45.**
- Ouvert au public
- En présentiel à la MIA, 15 rue des Savoises, salle Rachel Carson (rez)
- [Inscriptions sur le site de la FGC](#)

Rencontre du 10 juin 2022

Avec le **Dr Daouda Diallo**, lauréat du prix Prix Martin Ennals 2022

La FGC, en collaboration avec la Fondation Martin Ennals, propose à ses organisations membres intéressées par le développement et la sécurité dans le Burkina Faso et le Sahel une rencontre avec le Dr Daouda Diallo. Il sera en visite à Genève en tant que lauréat du prix Martin Ennals 2022, prix décerné à des défenseuses et défenseurs des droits humains. Le Dr Diallo documente sans relâche les violations des droits humains commises tant par les factions gouvernementales que par les groupes islamistes au Burkina Faso, dans un contexte de dysfonctionnement extrême de l'État de droit et d'extrême pauvreté. Il est également responsable du laboratoire médical du Centre hospitalier régional de Dédougou, fondateur et secrétaire général du Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC) depuis 2019.

Le 10 juin donnera l'occasion au Dr Diallo de partager des expériences et de mieux connaître le travail des organisations genevoises qui développent des projets dans son pays avec des partenaires locaux, surtout en ce moment critique d'instabilité politique et sous l'impact considérable des groupes terroristes dans la région. ■



INFOS PRATIQUES

- **Le jeudi 10 juin 2022, de 12h30 à 14h00.**
- En présentiel (dans les locaux de la FGC)
- À l'intention des OM et des instances de la FGC et du FEDERESO
- [Inscription sur le site de la FGC](#)

Les prochaines formations d'Isango

- 103** – Renforcer sa résilience personnelle au sein d'une organisation
 📅 2, 9, et 16 juin 2022, de 18h00 à 20h30
 📍 Par visioconférence
- 310** – Se renforcer dans la gestion de projet
 📅 11 et 12 juin 2022, de 10h30 le 11 juin, à 17h00 le 12 juin.
 📍 En résidentiel à Longirod (VD)
- 307** – Développer des stratégies de plaidoyer
 📅 24 et 25 juin 2022, de 9h00 à 17h00
 📍 Par visioconférence (avec la collaboration de la PSA)



INFOS PRATIQUES

- **Informations et inscriptions** [sur le site d'Isango](#). Pour vous inscrire, vous devez créer un compte pour accéder à l'intranet. Ce compte servira pour les pré-inscriptions aux formations et l'accès aux supports de formation.
- **Soutien à la formation** : les formations Isango sont accessibles gratuitement pour les représentant-e-s d'OM de moins de 5 ETP (équivalents temps plein) ainsi que pour les membres des instances (trois formations subventionnées par année). Elles sont accessibles au prix membre pour les représentant-e-s d'OM de plus de 5 ETP.
- **Contact** : michaela.buschi@fgc.ch

ATELIER DE LANCEMENT DU GUIDE SUR LA CAPITALISATION

Le travail concret sur le guide de référence qui présentera les concepts, les méthodes et les outils de la capitalisation d'expériences a démarré ce printemps. Rejoignez-nous pour cette aventure passionnante !

Depuis les échanges menés dans l'atelier 3 lors du Forum de l'AG en novembre 2021, qui ont confirmé le besoin accru pour les OM de disposer d'un support pour les soutenir dans leurs démarches de capitalisation, la FGC a mis en place un groupe de travail inter-fédérations cantonales. Il est chargé de suivre le projet de guide et de collaborer avec les personnes qui viennent d'être sélectionnées pour le réaliser, les consultants Charlotte Boisteau et Jean-Claude Bolay.

Pour rappel, l'objectif est de développer un ouvrage qui soit directement utile dans la pratique afin d'appuyer les OM dans leurs démarches de capitalisation.

Nous souhaitons nous inspirer de vos expériences de capitalisation passées ou en cours, et nous baser sur les défis auxquels vous êtes confronté-e-s lorsque vous décidez de

vous lancer dans une telle démarche. Afin de construire un guide qui réponde à vos besoins, nous comptons sur votre participation active tout au long du processus. Celui-ci commencera par un atelier de lancement qui sera proposé en automne 2022 afin de définir ensemble les bases de cet outil et les différentes modalités de contributions que vous pourrez apporter (sur la base de vos expériences, vos défis, vos besoins et vos disponibilités). ■

INFOS PRATIQUES

Atelier de lancement du guide

- 📅 À définir en automne 2022
- 📍 En présentiel à Genève
- 📍 Ouvert aux OM et instances de la FGC et du FEDERESO

Plus d'informations bientôt sur notre site internet et invitations par courriel.



Retrouvez en ligne les dernières émissions d'*Esprit solidaire*



JANVIER

Soutenir la gestion communautaire de l'eau en Colombie

Cette émission permet de découvrir un projet de l'association Genève Tiers-Monde (GeTM) dans la gestion communautaire de l'eau en Colombie. Dans les communautés rurales, avec le soutien des partenaires locaux de GeTM, les habitant·e·s se mobilisent pour préserver cette ressource et lutter contre la privatisation et la pollution due aux activités minières



FÉVRIER

Faciliter l'insertion des agricultrices dans l'économie locale au Guatemala

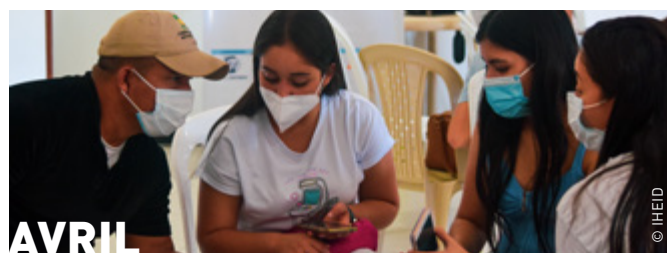
Au Guatemala, le bureau genevois d'Helvetas soutient un projet qui bénéficie à plus de 40 000 producteur·trice·s, dont 32 000 femmes, depuis dix ans. Dans une région rurale défavorisée du pays, en s'appuyant sur des partenaires locaux, le projet intervient auprès de femmes agricultrices pour faciliter leur insertion dans l'économie locale.



MARS

Dans les coulisses du commerce équitable

Café équitable cultivé en Indonésie et en Éthiopie, miel du Guatemala: l'émission dévoile les coulisses du commerce équitable et durable promu par les **Magasins du monde** depuis près de 50 ans, ainsi que les bénévoles qui accueillent les client·e·s dans la boutique des Grottes, à Genève.



AVRIL

Favoriser la paix en Colombie

Au nord de la Colombie, dans une zone soumise à d'importantes violences de groupes armés et de trafiquants de drogue, le projet soutenu par l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) contribue à la mise en œuvre des Accords de paix, au développement pacifique de la région et à la mise en place d'une démocratie participative.



MAI

Un projet d'éducation bilingue au Burkina Faso

L'émission présente un projet d'éducation bilingue au Burkina Faso, soutenu par l'association Enfants du Monde. Ce programme d'appui aux écoles primaires bilingues, dans lesquelles l'enseignement est dispensé en français et en moré, comprend notamment des activités de formation des enseignant·e·s et le développement de matériel pédagogique (manuels) pour les élèves et les enseignant·e·s. Il concerne 35 écoles dans quatre régions du centre du pays.

APPEL À PARTICIPATION

Une nouvelle saison du magazine *Esprit solidaire* va démarrer en septembre 2022; l'émission continuera à être animée par le journaliste de Léman Bleu, Philippe Verdier.

Les OM intéressées à participer à cette 5^e saison sont invitées à prendre contact avec:

Catherine Dubouloz Chantre

Chargée de communication de la FGC
e-mail: catherine.dubouloz@fgc.ch

Retrouvez les émissions en replay
sur le site de la FGC.





La question de la poursuite du travail sur le terrain après des élections entraînant de profonds changements politiques, par exemple liés aux questions de genre ou de droits humains (comme ici au Brésil), méritera de nouvelles réflexions.

© E-Changer

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Enjeux liés à l'appropriation nationale : tout savoir sur l'atelier de la DDC

En janvier 2022, la DDC a organisé un atelier de travail portant sur la problématique de l'appropriation nationale pour les projets de développement. La séance a été riche en contenus. Elle a notamment mis en lumière les questions qui se posent lorsque les projets se déroulent sous des régimes autoritaires et dans des contextes dits fragiles, violents ou affectés par des conflits.

Dans le sillage de l'atelier qui s'est déroulé lors de l'Assemblée générale (AG) du 20 novembre 2021 sur la thématique de l'intégration du principe de *country ownership* (ou « appropriation nationale » en français) dans les projets de développement, le Secrétariat de la FGC a participé le 28 janvier 2022, par visio-conférence, à une nouvelle session de la plateforme de réflexions et d'échanges de la DDC sur cette thématique. Cet atelier intitulé « Immersion dans la problématique de l'appropriation nationale » (« *Deep dive on country ownership* ») a réuni 55 participant-e-s dont des représentant-e-s de la DDC, des ONG partenaires suisses et locales, des fédérations cantonales de coopération et des organisations multilatérales. Objectifs ? Encourager la réflexion sur la définition du terme d'appropriation nationale et débattre de ce qu'implique ce principe dans les

contextes particuliers cités ci-dessus. Les résultats de l'atelier de l'AG (lire le dossier spécial dans le *Quoi de neuf* n° 203) ont permis de nourrir les réflexions ; certains cas pratiques des OM de la FGC ont pu être partagés lors de l'atelier organisé par la DDC.

Le principe d'appropriation nationale est considéré par la FGC comme un aspect essentiel pour la qualité, l'efficacité et la durabilité des projets. Or l'évolution des contextes politiques et sécuritaires des États dans lesquels ils sont mis en œuvre nécessite, de la part des OM et de leurs partenaires sur le terrain, un travail d'adaptation pour continuer la mise en œuvre de ce principe devenant de plus en plus complexe. Afin d'alimenter la réflexion et de soutenir la démarche, les points principaux de cet atelier ont été traduits et présentés ci-dessous. Le document suit le déroulement de l'atelier qui s'est déroulé en trois sessions :

- **une séance plénière** portant sur la définition de *country ownership* ;
- **une session de travail** en groupe intitulée « Au-delà de l'évidence : le principe de *country ownership* en pratique ».
- **une dernière session** sur la manière dont la coopération au développement devrait idéalement être mise en œuvre pour prendre en compte le *country ownership*.

Suite à ces échanges, deux autres ateliers sont prévus. Ils porteront plus spécifiquement sur le renforcement de la société civile, aspect très important lié au thème du *country ownership*. Les discussions, nourries des expériences rapportées des OM de la FGC, permettront de partager de nouveaux éléments pour continuer à améliorer la qualité des projets de développement. ■

Compte rendu de l'atelier de la DDC : « Immersion dans la problématique de l'appropriation nationale »

1. DÉFINITION DU TERME DE *COUNTRY OWNERSHIP* OU « APPROPRIATION NATIONALE »

Les thèmes clés suivants sont ressortis de la séance plénière :

- Le terme de *country ownership* est étroitement lié à une gouvernance à plusieurs niveaux et exige que les partenaires du développement s'alignent sur les priorités nationales, sous-régionales et locales. En ce sens, les partenaires du développement contribuent à atteindre les priorités établies par les pays partenaires et ce, avec une attente de réciprocité. Cependant, étant donné que certains acteurs peuvent avoir des perspectives différentes sur les questions de l'appropriation, cette approche doit coïncider avec des processus démocratiques inclusifs, non discriminatoires et participatifs.
- L'approche « démocratique » du *country ownership* s'est accentuée après la réunion sur le partenariat mondial pour une coopération au développement efficace, qui s'est tenue en 2014 à Mexico. À partir de cette date, la définition du terme de *country ownership* a cessé d'être limitée aux seules autorités étatiques. Une approche multi-dimensionnelle et multi-acteurs a été introduite, à travers laquelle les organisations de la société civile et les citoyen-ne-s jouent aussi un rôle important. L'impératif du processus participatif a ainsi été intégré à l'ensemble du cycle de vie des projets de coopération au développement.
- Enfin, il a été souligné que le principe de *country ownership* doit être considéré comme un processus, un moyen d'atteindre des résultats de développement pertinents, efficaces et efficaces – étant entendu que l'appropriation nationale est un processus long impliquant l'ensemble du gouvernement et de la société dans un effort soutenu.

2. AU-DELÀ DE L'ÉVIDENCE : LE PRINCIPE DE *COUNTRY OWNERSHIP* DANS LA PRATIQUE

Afin d'aller plus loin dans la réflexion, les participant-e-s, par groupe, ont partagé leurs expériences et leurs pratiques en matière d'appropriation nationale dans quatre contextes spécifiques, à savoir :

- a. dans des régimes autoritaires ;
- b. dans des contextes affectés par de violents conflits et par un manque de leadership clair ;
- c. dans des contextes de crises humanitaires ;
- d. dans des contextes de démocraties en transition.

a. Intégration de l'approche du *country ownership* dans les régimes autoritaires

Prenant en compte leurs expériences, les participant-e-s de ce groupe ont souligné que les interventions dans des États autoritaires, généralement fragiles¹ constituent une tendance croissante dans la coopération au développement. Dans ces contextes, le degré de coopération entre le gouvernement et la société civile exige que les différents acteurs aient entre eux une compréhension encore plus importante des différentes perceptions et de leurs positions mutuelles. L'approche du *country ownership* ne peut donc se construire qu'à travers des relations fortes basées sur une confiance mutuelle, une égalité visible et avec une réelle réflexion sur les inégalités de pouvoirs. Cependant, une telle compréhension du contexte nécessite une présence et un engagement à long terme dans un pays, ainsi que la possibilité de pouvoir développer des partenariats sur la base d'une confiance mutuelle. À cet effet, l'approche décentralisée et d'appropriation démocratique joue un rôle important qui de-

¹ Sur ces sujets (corrélation entre régimes autoritaires et fragilité ; caractéristiques des régimes autoritaires), voir des deux articles suivants : «Do Autocracy and Fragility Connect?», DDC, 2021, et «Examining authoritarian Developmental States», DDC, 2021.



vrait être encore plus développée lorsque l'on travaille avec des régimes autoritaires.

L'établissement de contacts avec les groupes locaux, l'intégration d'un triple nexus (liens entre les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix) et la localisation de l'aide doivent également être considérés. En outre, il est très important de persévérer dans la recherche de points d'entrée appropriés pour parvenir à établir un dialogue en créant des partenariats à plusieurs niveaux et d'adopter une position critique vis-à-vis des politiques gouvernementales menaçantes en demandant des comptes au gouvernement.

TRAVAILLER DANS DES RÉGIMES AUTORITAIRES

DÉFIS RENCONTRÉS

- Pas d'espace pour parler, pas de liberté de réunion, rétrécissement menaçant de l'espace pour les organisations de la société civiles (OSC).
- Faible inclusion des OSC dans l'élaboration des politiques.
- Obstacles administratifs importants.
- Fortes dynamiques et fragmentations de pouvoir.
- Difficulté de soutenir le gouvernement, les ONG du gouvernement et le reste de la société civile.
- Difficulté de mener de véritables évaluations de la situation et d'obtenir des données en raison de la peur des gens de s'exprimer.
- Les défenseurs et défenseuses des droits humains sont considéré-e-s comme faisant partie de l'opposition.
- Pas de possibilité de rassemblement.

LEÇONS APPRISSES ET CONSEILS

- Changer de langage et ne pas utiliser certains termes (sensibles).
- Utilisation des réseaux régionaux pour exercer une influence.
- Coopérer avec le gouvernement tout en définissant clairement les points avec lesquels nous ne sommes pas d'accord.
- Coopérer sur les aspects moins sensibles pour instaurer une relation de confiance, puis exiger le respect des droits tout en formulant des attentes claires.
- Plaidoyer pour faire entendre aux autorités les avantages d'une bonne coopération.
- Mettre en relation les différentes OSC de prestation de services et de défense des droits et faciliter les efforts conjoints pour avoir plus de poids dans les discussions.
- Travailler avec les membres de la diaspora.

Les discussions ont entraîné d'autres questions qui nécessitent d'approfondir la réflexion s'agissant du travail avec des régimes autoritaires :

- Comment faire face à la forte rotation du personnel parmi les homologues gouvernementaux dans les pays autoritaires ?
- Comment travailler de manière inclusive avec les organisations de base, en engageant les acteurs qui ne voient pas l'intérêt d'un engagement ou qui ne peuvent s'impliquer et pour augmenter les contributions des acteurs locaux ?
- Comment envisager un équilibre entre pouvoir et relation de financement ?
- Comment aligner efficacement sa programmation de travail

de coopération au développement dans un État qui commet des violations des droits humains et érode délibérément l'espace civique. En effet, si le principe de *country ownership* concerne les processus démocratiques, est-il vraiment possible de parler d'appropriation nationale dans des contextes non démocratiques et autoritaires ?

b. Travailler dans des États violents, affectés par des conflits et/ou des États fragiles

La discussion a porté sur les expériences des participant-e-s dans des États violents, affectés par des conflits et fragilisés. Les défis de ces contextes, en lien avec l'intégration du principe de *country ownership* dans leur travail, incluaient en particulier :

- une faible priorité accordée aux politiques et aux processus participatifs en raison de la tendance des gouvernements à se concentrer sur la dynamique des conflits et non sur les besoins urgents des populations ;
- des environnements législatifs difficiles ;
- des dynamiques de pouvoir complexes entre les groupes les plus forts et les plus faibles à prendre en compte lorsqu'il s'agit de les encourager à s'engager ;
- les promesses de groupes dirigeants instables et non fiables, l'implication de personnes n'ayant pas de réelles responsabilités et/ou la participation d'institutions généralement affaiblies entraînant par conséquent une impossibilité d'obtenir de la part des institutions des retours d'informations fiables ou une collaboration efficace ;
- un taux de rotation élevé des ressources humaines entraînant des défis particulièrement importants en termes de renforcement des capacités de plaidoyer.

Étant donné cet environnement difficile et ces défis, les participant-e-s ont souligné que, dans ce type de contexte, un engagement à long terme est particulièrement important étant donné que les activités de développement nécessitent généralement plus de temps pour avoir des impacts. Comme dans les pays avec des régimes autoritaires, un travail d'identification et de saisie d'opportunités stratégiques de dialogue est considéré comme étant clé pour l'engagement dans des États fragiles ou affectés par des conflits.

TRAVAILLER DANS DES ÉTATS VIOLENTS, AFFECTÉS PAR DES CONFLITS ET/OU FRAGILES

DÉFIS RENCONTRÉS

- Les stratégies des pays vont souvent à l'encontre des droits civiques de la population.
- Absence de procédures juridiques et de protection pour les défenseurs et défenseuses des droits humains.
- Les gens ne s'expriment pas sur les vrais problèmes par peur des répercussions violentes causées par la violence structurelle contre les groupes qui s'expriment.
- Manque de moyens financiers et par conséquent d'allocation des ressources ou de soutien financier pour les activités des OSC.

- Problèmes sécuritaires et d'accès des équipes de mise en œuvre locales et internationales, ainsi que des personnes les plus démunies.
- Processus participatifs incertains et difficiles (dans les contextes à hauts risques sécuritaires), étant donné les difficultés d'engager les gens et les OSC locales dans des évaluations, des enquêtes ou des demandes de retours lors de discussions communautaires.
- La grande mobilité des bénéficiaires due aux questions sécuritaires rend plus difficile le travail avec ces personnes.

LEÇONS APPRISES ET CONSEILS

- Importance d'impliquer les communautés et les autorités locales à chaque étape du cycle de gestion de projet. Un engagement systématique et intensif atténue une grande partie des risques et permet de prendre en compte les intérêts des groupes exclus et sous-représentés.
- Intégrer des processus de rétroactions réguliers en utilisant des instruments tels que des mécanismes de plainte et des audits sociaux, afin de donner aux bénéficiaires la possibilité de faire facilement des retours et aux ONG de prendre le pouls de la population locale et des projets.
- Adapter le vocabulaire utilisé avec les autorités afin de faciliter le dialogue et leur engagement
- Favoriser les dialogues multipartites entre les partenaires locaux – par exemple entre les médias et les populations locales ou entre les groupes de jeunes et les autorités locales – afin d'instaurer la confiance et la coopération.
- Effectuer systématiquement des analyses de l'économie politique et du pouvoir sur le terrain pour déterminer quels partenaires locaux engager et comment.
- Permettre aux stratégies d'intervention d'être dirigées par les bureaux de projets des ONG sur le terrain «plutôt que par un agenda du Nord».
- Définir des attentes claires en matière de normes de qualité dans les partenariats dès le début des programmes/projets.
- Soutenir les activités de plaidoyer, de lobbying, de collecte de fonds et de sensibilisation des partenaires locaux par le développement des capacités et des compétences.
- Pour assurer la sécurité, maintenir la neutralité et traiter tous les acteurs d'une manière semblable et équilibrée en incluant les acteurs informels ou les groupes armés.
- Autoriser une certaine souplesse dans l'utilisation des fonds en laissant les partenaires déterminer leurs propres besoins.
- Allouer des fonds aux institutions locales pour la mise en œuvre des politiques locales et le développement de leurs capacités afin qu'elles puissent elles-mêmes piloter les activités.
- Fixer des limites claires en ce qui concerne l'engagement de la coopération et les consensus qui peuvent être acceptés de part et d'autres par les acteurs.
- Ne pas craindre d'intégrer l'innovation, qui peut contribuer à des impacts positifs et parfois non planifiés.

D'autres aspects relatifs au travail dans des États violents, affectés par des conflits et/ou des États fragiles mériteraient cependant des réflexions plus approfondies :

- Comment encourager l'instauration de relations de confiance entre la société civile locale et les autorités locales ?
- Comment ouvrir des espaces sûrs pour que la société civile et les citoyens puissent s'exprimer et assurer ainsi une large inclusion et représentativité de l'engagement ?
- Comment faire face à la rotation élevée des partenaires gouvernementaux ?
- Comment faire face à l'évolution des priorités des autorités ?
- Comment instaurer la confiance dans les contextes de conflit ?
- Comment présenter et parvenir à ce que des actions sur des sujets sensibles qui vont à l'encontre du discours du gouvernement soient finalement intégrées dans les politiques ?
- Comment renforcer les relations locales-nationales quand celles-ci, soit n'existent pas, soit ne sont pas cohérentes, soit sont en conflit ?
- Comment aborder les situations lorsque, en raison de changements abrupts ou électoraux, de nouvelles entités gouvernementales s'opposent à des stratégies nationales ou à celles des donateurs (par exemple, l'égalité des sexes et la prévention de la violence au Brésil) ?

C. Contextes touchés par des crises humanitaires

Un aspect spécifique du travail dans des contextes affectés par des crises humanitaires est la nécessité pour les ONG de devoir réagir rapidement, sans que leurs actions ne soient toujours en accord avec les politiques de la société civile et les politiques nationales. Cet état d'esprit opérationnel de réponse rapide, bien qu'essentiel dans les contextes de crise, a ses inconvénients. Le principal défi est alors de savoir comment engager efficacement des partenaires à plusieurs niveaux lorsque les systèmes s'effondrent.

Le consensus qui s'est dégagé des discussions est que, même dans de tels contextes, il est possible de trouver des acteurs, des partenaires qui peuvent être consultés, avec lesquels travailler et qui peuvent être inclus dans la planification. Sans qu'il soit possible de pouvoir pleinement prendre en compte le système, les politiques ou les acteurs en place dans le pays, de « bons projets » planifiés pourraient être conçus de manière efficace. Un mélange diversifié de partenaires dans la mise en œuvre du projet est donc essentiel. D'après l'expérience des participant·e·s, l'approche du triple nexus – liens, articulation entre les acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix – est un moyen efficace de parler de *country ownership* avec les partenaires nationaux.

TRAVAILLER DANS DES CONTEXTES TOUCHÉS PAR DES CRISES HUMANITAIRES

DÉFIS RENCONTRÉS

- La nécessité pour les ONG de devoir réagir rapidement, sans que les actions soient toujours en accord avec les politiques de la société civile et les politiques nationales.
- Difficulté d'engager efficacement des partenaires à plusieurs niveaux lorsque les systèmes s'effondrent.

LEÇONS APPRISSES ET CONSEILS

- La création de partenariats diversifiés et à long terme est essentielle. Importance de travailler à plusieurs niveaux pour assurer une communication, une inclusion et une participation efficaces.
- Nécessité d'accepter le fait que les partenariats sont affectés par des dynamiques de pouvoir complexes à travers lesquelles le principe de *country ownership* peut être fragilisé.
- Même en situation de crise, il est possible de trouver des relations de synergie ou des points d'entrée pour s'aligner sur les feuilles de route et les visions nationales et locales.

d. Démocratie en transition

Les participant-e-s de cet atelier ont souligné l'importance de l'introduction et de l'intégration de processus participatifs, tels que la planification participative et la définition des priorités avec tous les acteurs nationaux concernés à toutes les étapes de conception du programme. Ceci afin de garantir une approche systémique et l'inclusion de divers acteurs.

Le co-développement d'idées initiales avec les partenaires est également nécessaire dès le début du programme/projet, tout comme le fait d'investir et de cultiver des partenariats basés sur la confiance tout au long du projet.

TRAVAILLER DANS DES DÉMOCRATIES EN TRANSITION

DÉFIS RENCONTRÉS

- Difficultés lorsque les agendas locaux ne sont pas alignés sur les agendas nationaux rendant les options de collaboration difficiles.
- Les changements fréquents de gouvernement et la rotation du personnel dans les institutions partenaires peuvent également entraîner des changements abrupts de l'orientation politique et des priorités des pays, rendant ainsi parfois difficile l'application des engagements conjoints.

LEÇONS APPRISSES ET CONSEILS

- Utilité de mettre en place des comités de pilotage avec les principales parties prenantes.
- Inciter les gouvernements locaux à engager structurellement les différents acteurs locaux tout en encourageant la coordination des différentes interventions par des acteurs locaux.
- Fournir des conditions favorables favorisant un développement basé sur les droits humains.

- Donner une certaine flexibilité, ainsi que la possibilité d'utiliser une approche de mise en œuvre basée sur les besoins et qui serait soutenue par les modalités de co-financements des pays partenaires.

3. DÉFINIR L'« ÉTAT IDÉAL » : OÙ VOULONS-NOUS ALLER ET COMMENT ?

Au cours de la dernière session, les participant-e-s ont évalué la manière dont l'« État idéal » devrait collaborer pour soutenir les actions de coopération au développement. La réflexion a porté d'une part sur ce qu'ils et elles considéreraient que les ONG suisses et les partenaires du développement font correctement actuellement et d'autre part sur les domaines qui pourraient être améliorés lors de l'intégration de l'approche du *country ownership* dans la programmation de leurs propres organisations.

En ce qui concerne les aspects positifs, les participant-e-s des ONG suisses ont considéré que la mise en œuvre de l'Agenda 2030 qui implique de « Ne laisser personne de côté », le travail avec les organisations de la société civile, le renforcement des capacités, le plaidoyer par rapport à leur travail et à l'explication des avantages de la société civile aux gouvernements des pays, sont des domaines relativement bien maîtrisés.

Les domaines présentés comme pouvant être améliorés ont toutefois été les suivants :

- la réflexion sur les défis ainsi que sur les dynamiques de pouvoir dans les partenariats devrait être menée de manière plus transparente en ne traitant pas uniquement des réussites ;
- un financement plus souple et pouvant être adapté en fonction des besoins des pays devrait être mis à disposition par les différents bailleurs ;
- un dialogue devrait être engagé avec les bailleurs de fonds pour simplifier les exigences en matière de rapports et d'administration ;
- les efforts de renforcement des capacités des OSC devraient être intensifiés en se concentrant davantage sur un apprentissage mutuel que sur une approche « paternaliste » à l'égard des acteurs locaux ;
- les autorités locales, les organisations/acteurs et actrices de base et communautaires, les mouvements citoyens, les entreprises locales et la diaspora devraient être engagés plus intensivement dans toutes les phases du cycle de projet des ONG suisses. ■

Synthèse du second atelier de travail de la DDC
« *Learning Journey with Swiss NGOs 2021-2022: Deep dive on country ownership* », version initiale en anglais.

Traduction : Deepl. / Adaption : Émilie Anderson Mottier, coordinatrice des projets de développement, Fédération genevoise de coopération.

Impact de la crise du Covid-19 sur les OM et leurs projets : résultats du sondage

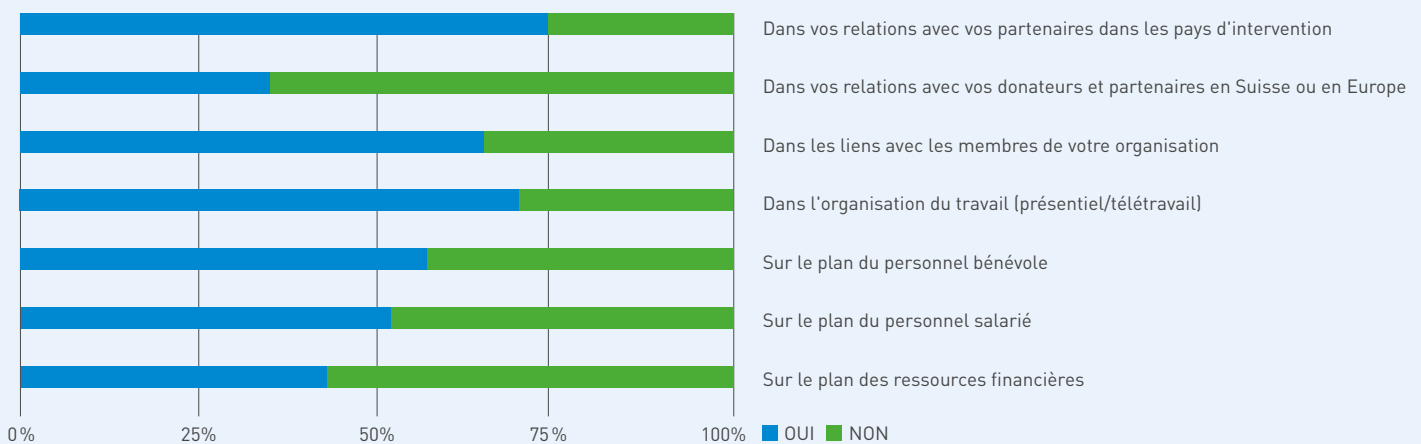
Une enquête, menée sous la houlette du FEDERESO, s'est intéressée aux effets de la crise sanitaire sur les organisations membres (OM), sur leurs relations avec leurs partenaires de terrain ainsi que sur les projets soutenus par les fédérations cantonales. L'analyse des résultats a également permis de dégager les défis futurs auxquels les acteurs de la coopération au développement seront confrontés et des pistes pour y faire face en étant mieux préparés.

Les effets de la crise sanitaire ont fortement marqué les années 2020 et 2021 pour la FGC, ses organisations membres (OM) et leurs partenaires sur le terrain. Pour objectiver les difficultés rencontrées sur le terrain et en Suisse, les fédérations cantonales de coopération ont lancé un sondage en décembre 2021 visant à évaluer l'impact de la crise sani-

taire du Covid-19 sur les projets menés par les OM ainsi que sur les organisations en Suisse; l'enquête a été coordonnée par le FEDERESO. Le questionnaire a été envoyé aux 260 OM des fédérations cantonales; 23 des 59 OM de la FGC y ont répondu (39%). En voici les résultats principaux structurés par questions clés selon les réponses des OM de la FGC.

Impact de la pandémie sur le travail en Suisse

La crise sanitaire actuelle affecte-t-elle la vie de votre organisation en Suisse ?



Pour la FGC, les résultats montrent que la crise sanitaire a surtout affecté les OM dans leurs modes de travail à Genève, avec l'introduction du télétravail pour le personnel salarié (70%). Elles constatent également que les liens avec certains de leurs membres se sont distendus; il a aussi été plus difficile de mobiliser les bénévoles (57%).

Les relations avec les partenaires de terrain ont été fortement affectées, comme le souligne 74% des réponses; la suspension des missions, au vu de l'impossibilité de faire des visites de suivi de projets sur le terrain, étant évo-

quée comme une conséquence directe de pandémie.

Concernant la mobilisation des fonds, les réponses sont plus contrastées. D'un côté, une petite majorité (57%) déclare ne pas avoir ressenti d'impact financier et 65% des répondant-e-s indiquent que leurs relations avec les donateurs, les donatrices et les partenaires en Suisse ou en Europe n'ont pas été affectées; d'autres OM soulignent que les bailleurs de fonds publics et les donateurs privés ont maintenu leurs engagements, témoignant ainsi d'une grande solidarité et de fidélité. D'un autre côté, cer-

taines OM mentionnent la difficulté de mobiliser des fonds auprès des fondations en raison de la concurrence avec de nouveaux besoins apparus notamment en Suisse.

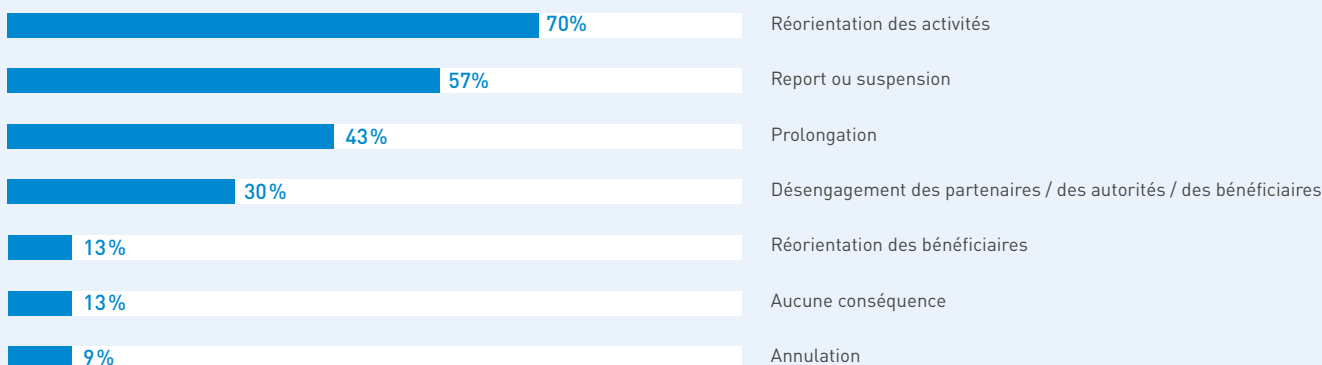
Enfin, plusieurs OM signalent la difficulté d'organiser des événements de récolte de fonds ou de vente.

Les restrictions liées à la pandémie ont eu un très fort impact sur la tenue des actions de sensibilisation et d'information, comme le relèvent 70% des OM. Celles-ci ont dû reporter, suspendre, voire annuler de nombreuses manifestations prévues.

Impact de la pandémie sur le terrain

SONDAGE

Quelles sont les principales conséquences de la crise sanitaire sur les projets dans les pays d'intervention ?



Premier constat général, les économies des pays du Sud ont été grandement fragilisées avec des conséquences préoccupantes pour les pays les plus pauvres. Dans ce contexte difficile, les principales conséquences sur les projets ont été les suivantes : une réorientation d'activités (70%), un report ou une

suspension des projets (57%) ou alors leur prolongation (43%). Seules 9,5% des OM ont annoncé des annulations de projets. Ces résultats témoignent de leur agilité à faire face à une situation imprévisible et de leur capacité d'adaptation, comme celle de leurs partenaires de terrain.

Dans quels domaines avez-vous mis en place des actions en lien avec la pandémie ?



Face à l'urgence de la situation, les OM ou leurs partenaires locaux ont mis en place plusieurs types de soutien, principalement des actions de prévention de la pandémie (65,2%), d'autres dans le domaine de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (34,8%), d'autres enfin dans le domaine des traitements médicaux et du soutien aux systèmes de santé (30,4%); 26% ont fourni un appui aux moyens de subsistance des ménages, 17,4% ont distribué de l'aide alimentaire.

À la question de savoir quelles sont les principales conséquences de la crise sanitaire sur les partenaires, les OM relèvent à 74% la difficulté de rester en contact avec eux.

Dans plus de la moitié des cas (52%), il y a eu la nécessité de réorienter les projets pour s'adapter à de nouveaux besoins. La maladie elle-même a touché les équipes sur le terrain, provoquant des décès et/ou des maladies des collaborateurs-trice-s ou des membres de leur famille, qui ont pu entraver la bonne marche des projets.

Selon la perception des OM, la crise sanitaire a affecté de manière plus marquée les pays d'Amérique latine. En Asie, l'Inde, pays dans lequel la FGC soutient des projets, a été fortement impactée par le Covid-19. L'impact sanitaire leur paraît toutefois moins marqué en Afrique subsaharienne.

Défis et leçons apprises

Dans un environnement mondial faisant face à des changements drastiques et rapides (pandémie, montée du terrorisme, conflits internes, impacts du changement climatique), la flexibilité, les capacités d'adaptabilité et d'innovation dont ont fait preuve les OM de la FGC et leurs partenaires de terrain durant la pandémie ont été remarquables. Toutefois, la crise sanitaire, comme les nouveaux contextes mentionnés ci-dessus, entraînent des conséquences sur la conduite des activités de coopération et il est essentiel de pouvoir mieux anticiper ces situations pour y faire face de manière réactive.

Dans le sondage, les OM ont relevé comme leurs plus grands défis, en Suisse et à l'avenir : la stabilisation de leurs ressources financières, le renouvellement de leurs membres, de leur comité ainsi que la fidélisation des bénévoles.

Comme piste de solutions, elles entendent conclure des alliances stratégiques avec d'autres ONG, donateurs et acteurs publics notamment par le renforcement de leurs activités de sensibilisation et de plaidoyer. En ce qui concerne les réalités de terrain, les organisations membres se sont montrées extrêmement préoccupées par l'aspect multifactoriel des crises, l'instabilité politique, socio-économique et sécuritaire ainsi que l'évolution climatique et ses impacts sur la santé et la production agricole, notamment pour les pays fragiles et touchés par les conflits.

Afin d'accompagner au mieux les organisations membres face à ces nouveaux défis, la FGC a un rôle à jouer à plusieurs niveaux :

- Ouvrir des espaces de dialogue entre les OM, à l'instar du

café-débat qui sera organisé le 19 mai sur les questions de sécurité sur le terrain (lire p. 10).

- Organiser des débats avec des spécialistes des questions de développement, telle la conférence du 24 mai intitulée : «Coopération au développement et aide humanitaire, les nouvelles frontières», en partenariat avec l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) (lire p. 9).
- Renforcer la maîtrise des outils sur la gestion des risques au niveau organisationnel (système de contrôle interne et matrice de risques).
- Stimuler la réflexion sur les fiches d'analyse de risques au niveau des projets.
- Relayer les réflexions menées au sein de la DDC ou d'autres agences sur les nouveaux défis auxquels font face les actions de développement (lire p. 13 l'article sur le principe de *country ownership*).
- Expliciter aux bailleurs de fonds les difficultés rencontrées sur le terrain par les OM et leurs partenaires.

Ces différentes activités se poursuivront tout au long de la période quadriennale : la réflexion sur les perspectives de la coopération au développement afin d'être en mesure de faire évoluer les pratiques constitue en effet un point fort du Programme stratégique 2021-2024. Le Secrétariat de la FGC entend ainsi soutenir au mieux les OM et leurs partenaires locaux pour leur permettre de poursuivre, y compris dans les contextes de crise, leur précieux travail d'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. ■

En Inde durant la première vague de la pandémie de Covid-19, une distribution de nourriture et de produits d'hygiène dans l'État du Maharashtra.



CETIM

« Lendemains solidaires »: revue digitale et critique pour un autre développement

Lendemains solidaires, la nouvelle revue digitale du CETIM est en ligne sur un site dédié. Plateforme de débat incisive et plurielle, elle analyse et discute les conséquences des politiques néolibérales à l'origine du mal-développement. Elle crée un espace de discussion, informe et implique les citoyen·nes à travers une série de débats, en donnant la parole aux représentant·e-s des mouvements sociaux, aux militant·e-s, aux jeunes, aux académicien·ne-s et aux scientifiques indépendant·e-s.

La première parution était consacrée aux systèmes alimentaires en état de siège, à la protection de l'agriculture paysanne et aux enjeux liés à la souveraineté alimentaire. La deuxième édition, à la mi-mai, est titrée: «Populismes, racismes et néofascismes: les monstres de la mondialisation?» Quelques articles en libre accès donnent un aperçu des contenus en ligne.

INFOS PRATIQUES

- *Lendemains solidaires* est une revue digitale grand public.
- Parution 3 fois par an.
- Abonnement: 20 francs par année pour trois numéros.

Le travail du CETIM et la revue feront l'objet de l'émission *Esprit solidaire* de juin 2022.



ENFANTS DU MONDE

Participez à la course solidaire #raceforgift2022

Soutenez l'association d'aide à l'enfance Enfants du Monde en participant à la course solidaire #raceforgift2022 **le dimanche 22 mai à Genève!**

Motivés vos collègues, vos amis ou votre famille et participez en équipe afin de récolter un maximum de dons pour soutenir le projet d'éducation bilingue de l'association pour les enfants défavorisés au Burkina Faso.



INFOS PRATIQUES

Informations complètes et inscription sur: www.edm.ch/raceforgift



EIRENE

Ciné-débat après le film « Wozo » au Cinélux



Eirene Suisse organise une séance spéciale de ciné-débat autour du film *Wozo* de Thibaut Monnier. La projection du film pour la première fois en Suisse sera suivie d'une discussion avec le réalisateur, le sociologue et membre de la Plateforme Haïti de Suisse Charles Ridoré, ainsi que Patricia Carron, coordinatrice des projets d'Eirene Suisse en Haïti.

Fiction inspirée de l'expérience personnelle de son réalisateur,

Wozo nous transporte au cœur du fonctionnement des Nations Unies post-séisme en Haïti et nous questionne sur les pratiques de l'aide internationale dans le pays.

INFOS PRATIQUES

- Le 24 mai, à 19h au Cinélux de Genève
- [Voir la bande annonce du film](#)
- [Acheter des tickets](#)
- [Plus d'informations sur l'événement](#)



IMPRESSUM

Quoi de neuf N°204, mai 2022
Fédération genevoise de coopération.

Responsables d'édition :
Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale,
et Dominique Rossier, présidente

Rédactrice responsable :
Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication

Graphisme : Sophie Marteau

CONTACT

- 📍 Fédération genevoise de coopération
- ☎️ tél. +41 22 908 02 80
- @ e-mail : fgc@fgc.ch
- 🌐 www.fgc.ch
- 📘 www.facebook.com/fgcgeneve
- 🌐 www.linkedin.com/company/fgcgeneve/
- 📺 Fédération genevoise de coopération

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**
Mettons le monde en mouvement

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS

Réflexions et Débats

Nos dossiers thématiques sont accessibles librement sur le site de la FGC : fgc.federeso.ch/reflexions-et-debats

N° 1 – Juin 2015

« Le développement durable pour sortir de la crise »

N° 2 – Novembre 2015

« La souveraineté alimentaire : une friche fertile »

N° 3 – Novembre 2016

« Les inégalités sont-elles une fatalité ? »

N° 4 – Mars 2018

« Genre et coopération : un duo gagnant »

N° 5 – Octobre 2018

« 17 objectifs pour un autre développement »

N° 6 – Décembre 2020

« Covid-19 : quel impact sur la coopération au développement ? »

Solidarité Genève Sud

Les statistiques 2020 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale sont disponibles en deux formats :

- [une publication numérique](#)
- [une brochure en PDF](#)

Quoi de neuf ?

Retrouvez les derniers numéros du *Quoi de neuf*, le bulletin d'information de la FGC, sur le site de la Fédération : fgc.federeso.ch/les-derniers-numeros-du-quoi-de-neuf

Esprit solidaire

Visionnez toutes les émissions du magazine *Esprit solidaire* co-produit avec Léman Bleu sur le site de la FGC. fgc.federeso.ch/esprit-solidaire-la-fgc-et-ses-associations-sur-leman-bleu

Les formations 2022

Retrouvez en ligne le catalogue des formations proposées par la FGC en partenariat avec Isango. fgc.federeso.ch/programme-de-formation